

Route du Pierraret  
04160 CHATEAU-ARNOUX

[www.parrines.fr](http://www.parrines.fr)  
[parrines@yahoo.fr](mailto:parrines@yahoo.fr)  
à

*Lettre rédigée avant les événements tragiques.*

**MONSIEUR MICHEL SAPIN**  
MINISTRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

**OBJET: Propositions pour une meilleure gestion des déchets dans le 04 et contre le gaspillage de l'argent public**

*Monsieur le Ministre,*

Depuis 6 ans, nous nous opposons (en proposant bien évidemment des solutions alternatives) à un projet **insensé** qui consiste à implanter un **centre d'enfouissement** d'ordures ménagères (appelé communément DECHARGE) à proximité d'habitations (moins de 400m) sur un terrain boisé et agricole, dans un paysage provençal digne des romans de Jean Giono. Il s'agit du lieu-dit "Les Parrines" sur la commune de Château-Arnoux (04). Le terrain concerné, est appelé aussi "champ de l'Aygues" (eau en provençal) où des "experts" n'auraient pas trouvé d'eau ! **L'impact négatif et destructeur** serait immense : paysager, sonore, olfactif, visuel, écologique, environnemental, touristique, économique etc...

Ce projet a été initié en 1998 **sans** que les populations concernées à l'époque ne fussent averties, à une période où l'on ne parlait ni **d'économie circulaire**, ni de **valorisation de déchets**, ni de **tri sélectif**.

Nous précisons que la **Commission d'Enquête Publique** a émis un avis **défavorable** à ce projet en mai 2014. Malgré cela, Le Conseil Général du 04 et le **Sydevom** en particulier, persistent dans la volonté de réalisation de ce projet **inutile, inepte, coûteux, polluant, obsolète, dangereux et destructeur**.

En période de **restriction budgétaire**, il serait scandaleux d'engager une telle dépense (**40M €** selon les Commissaires enquêteurs) pour la réalisation d'une telle monstruosité qui ne doit jamais voir le jour. Seulement une fraction de ces 40M€ sera nécessaire pour mener à bien les mesures courageuses et intelligentes que nous entendons mener et qui permettront de prolonger la vie utile de l'ISDN existante pour des décennies. Soulignons **l'ineptie** de justifier 40 millions d'investissement par le million dépensé en études de faisabilité (d'ailleurs très sévèrement jugées par les enquêteurs publics) : il est évident que toutes les études n'aboutissent pas et il ne s'agit pas de jeter encore du nouvel argent -que les communes ne possèdent pas – qui s'ajouterait à ces fonds perdus.

**Mme le Préfet** du 04 se prononcera en **février** 2015 (après un délai de 6 mois de réflexion) afin d'accorder, ou **non** le permis d'exploitation de cette monstruosité.

***Vous trouverez ci-joint la copie du courrier envoyé à Madame Ségolène Royal, Ministre de  
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.***

Persuadés que vous apporterez une attention particulière à notre juste combat, malgré les événements graves qui ont secoué notre pays la semaine passée, nous comptons sur votre **bon sens** afin que vous interveniez pour que ce projet insensé ne voie **jamais** le jour en sachant que nous sommes prêts à tout mettre en oeuvre, en amont et en aval, afin de réduire, recycler et réutiliser ce que nous rejetons - cette **transition vers l'économie circulaire** étant de surcroît un vecteur de création d'emplois.

Vous remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos distinguées salutations. Nous vous adressons tous nos vœux de bonne et heureuse année 2015.